



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

InFO Mail n°48 du 17 mars 2014 – Résultats des permutations nationales

PERMUTATIONS NATIONALES 2014

Des résultats catastrophiques !

23,09% de « satisfaction » en 2014 contre 40 % avant 2011

Les résultats des mutations 2014 restent catastrophiques pour des milliers de collègues : seuls 3949 enseignants sur 17 099 obtiennent satisfaction sur un de leurs vœux !
43,01% au titre du rapprochement de conjoints alors qu'avant 2011, 40% des collègues obtenaient satisfaction et 60% au titre du rapprochement de conjoints.

Si les résultats des mutations 2014 sont légèrement en hausse par rapport aux résultats de 2013 (23,09% de satisfaction contre 21,29% en 2013), ils restent très en deçà de ceux obtenus avant 2011 date de la mise en œuvre de la nouvelle note de service ministérielle.

Un droit remis en cause par la politique d'austérité et le pacte de responsabilité.

En réduisant chaque année le nombre de postes de PE, le ministère a déjà contraint des milliers de Professeurs d'écoles à financer leur « non-mutation », soit en demandant une mise en disponibilité ou un congé parental (sans traitement), soit en demandant un temps partiel pour rejoindre leur conjoint et leur famille pour une partie de l'année.

En ne rétablissant pas immédiatement tous les postes supprimés et en « bloquant » des milliers de postes dans les départements pour tenter vainement de pallier la disparition de la formation des stagiaires consécutive à la mastérisation des concours, le ministère condamne des milliers de PE titulaires à ne plus pouvoir muter pendant des années.

C'est donc bien la politique d'austérité appliquée depuis des années à l'Éducation nationale qui conduit à cette situation catastrophique.

Une raison de plus pour faire grève le 18 mars !

Le SNUDI-FO interviendra dès la CAPN du 25 mars auprès du Ministre pour que des directives soient données aux IA afin de régler, dès maintenant, toutes les situations et en particulier toutes celles relevant du rapprochement de conjoints ou du handicap non satisfaites, d'accorder les exeat-inéat et, en tout état de cause, faciliter l'octroi des temps partiels annualisés pour les collègues qui en feraient la demande.

[Voir >ICI< le communiqué national du SNUDI FO](#)

Dans les Bouches du Rhône

342 collègues ont participé aux opérations de permutations.

110 collègues ont réussi à obtenir le département sollicité, soit un **taux de satisfaction de 32.16%**.

En 2013, 29.2% de collègues ont obtenus satisfaction.

123 collègues vont intégrer le département à la prochaine rentrée scolaire.

[Voir >ICI< les statistiques du département des Bouches du Rhône](#)
[Voir >ICI< les statistiques des départements](#)

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le syndicat :
07.62.54.13.13 ou 06.81.60.64.35 contact@snudifo13.org

INEAT/EXEAT

La circulaire ineat-exeat sera prochainement en ligne sur le site de l'IA.
Le SNUDI FO 13 invite tous les collègues n'ayant pas eu satisfaction à le contacter pour préparer leurs dossiers d'ineat/exeat pour le/les département(s) sollicité(s).
Le syndicat peut vous aider à constituer votre dossier et le défendra auprès de l'administration.

Contactez le SNUDI FO 13 !

Renforcer le syndicalisme indépendant ...

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur ces revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

Le SNUDI FO 13 vous appelle à le rejoindre :
En 2014, j'adhère au SNUDI FO ! Cliquez sur l'image !

